

## Excellent jumelage technique en Chine

Les entreprises canadiennes, en particulier d'Ontario, qui s'intéressent au marché chinois de la technologie de pointe, découvriront que le nouveau centre des sciences et technologies Ontario-Jiangsu leur offre un excellent point d'accès aux grands secteurs manufacturiers et industriels de Chine.

Le centre, situé à Nanjing, capitale de la province de Jiangsu, constitue un élément important de la stratégie ontarienne d'élaboration de liens commerciaux avec la République populaire de Chine.

Avec une population de 61 millions d'habitants et un emplacement stratégique sur la côte Est, près de Shanghai et cinq provinces avoisinantes (Shandong, Anhui, Zhejiang, Jiangxi et Fujian), la province de Jiangsu offre d'immenses possibilités d'expansion industrielle et commerciale.

Le centre ouvre ses portes ce mois-ci avec une exposition inaugurale de technologie de pointe. Vingt-deux entreprises ontariennes profiteront de l'occasion pour faire connaître leurs produits, et dix d'entre elles présenteront des exposés techniques touchant les produits exposés.

Le centre est financé et exploité conjointement par l'Ontario et le Jiangsu, dans le cadre d'un accord de jumelage conclu en novembre 1985.

Sa fonction consiste à définir des besoins chinois précis en matière de technologie, d'équipement et de formation au Jiangsu et dans la région et à trouver des fournisseurs ontariens répondant à ces besoins. Le centre a également comme fonctions:

- de sensibiliser les Chinois à l'équipement et à la technologie de l'Ontario;
- de définir des besoins précis et prioritaires en Chine et de trouver les services et la technologie d'Ontario correspondant à ces besoins;
- de faire la démonstration de la pertinence de technologies ontariennes choisies et de faire connaître les compétences de la province canadienne au moyen d'expositions ou autrement; et
- d'encourager les exportations ontariennes vers la Chine au moyen de transferts de technologie, d'entreprises conjointes, de licences, de services de consultation et de formation.

Les sociétés et les exportateurs sont invités à communiquer avec la section de la Chine, ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie de l'Ontario, 900 Bay Street, Hearst Block, Queen's Park, Toronto (Ont.) M7A 2E1. Tél.: (416) 965-2781. ★

## Un bureau au Québec

Un nouveau bureau régional des passeports a ouvert ses portes à Ville Saint-Laurent, afin d'offrir un meilleur service à la population de la région montréalaise. Ce bureau du ministère des Affaires extérieures est situé au 3300, chemin Côte Vertu, bureau 112, rez-de-chaussée, Ville Saint-Laurent, Québec (face au centre commercial Place Vertu). Tél.: (514) 283-2152.

## L'aide à l'exportation est remaniée

Le 1<sup>er</sup> avril 1987, le ministère des Affaires extérieures (MinAffex) fusionnera ses deux programmes actuels d'aide à l'exportation, le Programme de développement des marchés d'exportation (P.D.M.E.) et le Programme des projets de promotion (P.P.P.), pour créer une nouvelle formule de P.D.M.E., un programme déjà bien connu des entreprises et des gouvernements. Ce premier d'une série d'articles explique la nature du P.D.M.E.; les articles de prochains numéros expliqueront en détail les types d'aide disponibles, les critères d'admissibilité, la marche à suivre pour présenter une demande et comment procéder pour obtenir plus de détails et des précisions.

Le groupe de travail Nielsen (officiellement le Groupe de travail ministériel sur l'examen des programmes), a analysé les deux programmes d'aide à l'exportation du MinAffex et formulé des recommandations.

Le groupe a déterminé que ces programmes étaient de précieux outils de promotion des exportations, et les statistiques le confirment.

Dans le cadre du P.D.M.E., plus de 32 000 demandes d'aide représentant plus de 175 mil-

### 'Encourager les exportations.'

lions de dollars ont été approuvées de 1971 à 1985-1986, entraînant un total impressionnant de 6,4 milliards de dollars de ventes déclarées.

Le P.D.M.E. vise à encourager les non-exportateurs à entreprendre une commercialisation à l'exportation, et les exportateurs établis à élargir leurs activités sur de nouveaux marchés. Le gouvernement assumait jusqu'à 50% des frais d'initiatives définies de commercialisation, frais remboursables si des ventes résultaient de ces initiatives.

Au cours de cette période, le P.P.P. faisait connaître les compétences canadiennes partout dans le monde, au moyen de foires et de missions commerciales parrainées par le gouvernement, et assumait une partie des frais de participation des entreprises à ces événements. De 1971 à 1985-1986, le P.P.P. a fourni une aide à plus de 35 000 participants, contribuant à des ventes à l'exportation de l'ordre de 5,4 milliards de dollars.

Le groupe de travail Nielsen a conclu qu'il serait possible de réaliser des économies considérables en consolidant le P.D.M.E. et le P.P.P., de façon à simplifier le processus et à éliminer tous les secteurs de chevauchement.

En vue d'une consolidation et d'une redéfinition du programme pour le 31 mars 1987, le ministère des Affaires extérieures a entrepris des consultations poussées avec les milieux des affaires, les provinces et d'autres ministères fédéraux, afin de mettre sur pied le nouveau programme qui fonctionnerait au niveau de financement de 1984-1985.

Après plus d'un an de consultations et de révisions, le nouveau programme était enfin au point.

Le nouveau P.D.M.E. est conçu pour accroître les initiatives de commercialisation à l'exportation du secteur privé. On s'est également appliqué à simplifier les modalités de présentation et d'étude des demandes, à définir un ensemble unique de critères d'admissibilité pour les activités du gouvernement

et du secteur privé et à éliminer dans la mesure du possible le chevauchement entre certains éléments du programme et d'autres programmes fédéraux et provinciaux.

Le prochain article de *CanadExport* couvrira en détail les types d'aide disponibles en vertu du nouveau programme. ★

## Colloques-exportations

Les sociétés canadiennes qui veulent mieux connaître les programmes gouvernementaux d'appui à l'exportation pourront assister aux colloques prévus le mois prochain dans les grands centres de l'Ouest canadien.

Ces colloques sur les nouvelles initiatives d'expansion du commerce, parrainés par l'Association canadienne d'exportation, visent à donner aux exportateurs actuels et éventuels la possibilité de mieux connaître les critères d'admissibilité des programmes gouvernementaux et de communiquer leurs commentaires sur les façons d'améliorer les mécanismes de stimulation du commerce extérieur et de les rendre plus efficaces.

Les sujets abordés à chacun des colloques d'une journée comprendront: un aperçu des initiatives provinciales de commerce extérieur; la restructuration du Programme de développement des marchés d'exportation (P.D.M.E.) et du Programme des projets de promotion (P.P.P.); la révision des mécanismes de contrôle des exportations et l'amélioration du processus d'approbation; les services nouveaux et améliorés de la Société pour l'expansion des exportations (S.E.E.); les nouvelles formes de financement à court et moyen terme chez les banques privées; les nouvelles initiatives d'information sur les projets, de la part de l'Agence canadienne de développement international (ACDI); le nouveau programme de garantie de la Banque fédérale de développement (B.F.D.); et le rôle de la Corporation commerciale canadienne (C.C.C.) dans des achats publics multilatéraux.

Ces colloques auront lieu au Westin Bayshore Hotel de Vancouver (16 février), au Edmonton Convention Centre (17 février), au Saskatoon Inn de Saskatoon (19 février) et au Fort Garry Hotel de Winnipeg (20 février).

Pour connaître les détails et les frais d'inscription, communiquer avec l'Association canadienne d'exportation, 88, rue Bank, bureau 250, Ottawa K1P 6B9. Tél.: 238-8888. Télex: 053-4888.

La Banque mondiale donnera de nouveau cette année une série de séances d'information à l'intention des gens d'affaires qui veulent soumissionner les projets qu'elle finance.

Les séances gratuites d'une matinée sont offertes à Washington les jeudis 12 fév., 19 mars, 9 avril, 14 mai, 11 juin, 24 sept., 15 oct., 19 nov. et 10 déc. Pour s'inscrire, communiquer avec la Banque mondiale au (202) 477-8830.

Pour rentabiliser leur séjour à Washington, les participants aux sessions d'information sont invités à aviser, un mois plus tôt, le conseiller commercial du Canada, M. Richard Roy, qui pourra établir un programme de rendez-vous avec les responsables des projets. Tél.: (202) 483-5505, poste 335. ★